



PRIX CARITAT 2023

Paris, le 3 avril 2023

APPEL À CANDIDATURE

Créé et dirigé par des actuaires pour contribuer au perfectionnement de l'actuariat, CARITAT est l'Institut de référence en formation professionnelle continue aux techniques actuarielles.

Depuis 2017, CARITAT organise annuellement un prix de la pédagogie actuarielle, destiné à promouvoir et à encourager les talents de formateur des actuaires. Ce prix vise à récompenser le pédagogue technique actuariel de l'année sur sa capacité à transmettre à ses confrères les résultats de recherche sur un sujet technique complexe d'actualité.

Ce concours s'adresse aux professionnels n'ayant jamais formé, aux étudiants en dernière année et aux doctorants.

Le prix est doté d'un montant de 5 000 euros.

Tous les candidats bénéficieront d'une invitation à l'une de nos formations inter-entreprises.

Un accompagnement et un soutien en animation seront garantis pour chacun qui verra sa formation s'inscrire au catalogue de Caritat.

Les candidatures sont ouvertes et peuvent être déposées jusqu'au 31 janvier 2024 sur notre site internet : www.caritat.fr/prix-caritat/, où figurent tous les renseignements sur le Prix et son règlement (*).

Elles peuvent également être adressées par mail à l'adresse ci-contre : laurence.veillon@caritat.fr.

Le jury est constitué de membres de l'enseignement supérieur et de professionnels de l'assurance, de la réassurance ou de la finance (responsables formation, membres de cabinets de conseil et audit, actuaires qualifiés et certifiés par l'Institut des Actuaires), qui s'engagent à respecter la confidentialité des données contenues dans les travaux soumis.

(*): Le règlement du Prix Caritat est disponible sur le site <https://www.caritat.fr/prix-caritat/>.